

PETR du Segréen
Réunion du comité syndical
du jeudi 23 février 2023 à 20h30

PROCES-VERBAL

La présidence de la séance est assurée par Madame Patricia MAUSSION en sa qualité de Présidente.

La Présidente ouvre la séance et procède à l'appel des membres de l'assemblée.

EPCI	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
ABC	AILLERIE	Pierre		X		
CCVHA	BELLIER POTTIER	Marie-Françoise			X	
CCVHA	BONHOMET	Jacques		X		
CCVHA	BOURCIER	Michel		X		Jean-Pierre BRU
ABC	BROSSIER	Daniel	X			
CCVHA	BRU	Jean-Pierre	X			
ABC	CHAUVEAU	Carine	X			
ABC	CHAUVIN	Bruno	X			
ABC	CHERE	Nicolas	X			
CCVHA	CHEVROLLIER	Pascal		X		Jean PAGIS
ABC	COQUEREAU	Geneviève	X			
CCVHA	CRUBLEAU	Pascal		X		
CCVHA	DRIANCOURT	Marc-Antoine		X		Maryline LEZE
CCVHA	ESNAULT	Joël	X			
ABC	ESNAULT	Pierrick		X		Gilles GRIMAUD
CCVHA	FOUCHER	Juanita		X		Joël ESNAULT
CCVHA	FOUCHEREAU	Marie-Ange	X			
ABC	GALON	Yannick	X			
ABC	GAUDIN	Hervé	X			
CCVHA	GLEMOT	Etienne		X		Nooruddine MUHAMMAD
ABC	GRIMAUD	Gilles	X			
CCVHA	GUICHARD	Virginie		X		Marie-Ange FOUCHEREAU

ABC	GUINEHEUX	Christophe			X	
ABC	HEULIN	Pierre-Marie			X	
CCVHA	LANGLAIS	Véronique		X		Rachel SANTENAC
CCVHA	LEZE	Maryline		X		
ABC	MARSAIS	Thérèse	X			
ABC	MAUSSION	Patricia	X			
CCVHA	MENARD	Dominique	X			
CCVHA	MUHAMMAD	Nooruddine			X	
CCVHA	PAGIS	Jean	X			
ABC	PENVEN	Daniel	X			
CCVHA	PETITEAU	Frédéric	X			
ABC	PROD'HOMME	Anny	X			
CCVHA	RIOU	Yamina		X		Dominique Ménard
ABC	ROBERT	Anaël		X		
ABC	ROISNET	Valérie			X	
ABC	ROUSSEZ	Olivier		X		
CCVHA	SANTENAC	Rachel	X			
ABC	SARAROLS	Isabelle			X	
Personnes invitées	HAMARD	Marie-Jo			X	
	LARDEUX	Jean-Louis	X			

PRESENTS (quorum 21) : 19 présents

Nombre de votants : 26 votants

Secrétaire de séance : Daniel BROSSIER

Adoption du procès-verbal de la séance précédente :

- **18 janvier 2023**

Vote du Comité syndical	
POUR	26 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

1. ADS - Proposition de participation des communes pour l'année 2023 – Présentation Gilles GRIMAUD

Monsieur Gilles GRIMAUD, Vice-président, présente aux membres du Comité Syndical la proposition de participation des communes pour l'année 2023 (document joint à la convocation).

Madame Geneviève COQUEREAU signale que son budget communal a été voté la semaine précédente.

Le délai entre l'annonce des montants et le vote du budget est trop court.

Il est demandé de faire l'annonce en janvier pour les prochaines années.

2. Office de tourisme - Convention de partenariat événements culturels avec la CCVHA – Présentation Patricia MAUSSION

Madame Patricia MAUSSION, Présidente, expose qu'au vu des missions qui lui sont confiées, l'Office de tourisme est habilité à venir en soutien à tous les organisateurs d'événements locaux sur les questions en lien avec la billetterie/réservation, la promotion, l'accueil et l'information des publics ou encore la mise en réseau des acteurs locaux à des fins de consommation touristique locale et de promotion de la destination Anjou bleu.

Elle rappelle que, de son côté, la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou a fait le choix de porter et de structurer un service culturel depuis le 1er septembre 2021. Celui-ci est amené à développer des événements culturels (concerts, spectacles, expositions...) seul ou en lien avec d'autres acteurs locaux. Ces événements culturels organisés sous la forme d'une programmation annuelle, s'adressent aux habitants et peuvent avoir également une portée touristique.

Dans ce contexte, une expérimentation a été menée en 2022 confiant à l'Office de tourisme la gestion des réservations pour les spectacles culturels de la CCVHA.

Le présent projet de convention (pièce jointe à la convocation) de partenariat a pour objectif de permettre à l'Office de tourisme d'effectuer les réservations des spectacles de la saison culturelle. Il convient de préciser que ces réservations ne donnant pas lieu à la mise en œuvre d'une billetterie pour le compte d'un tiers, il ne convient pas de définir une rétribution de l'office de tourisme.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la convention à passer avec la CCVHA dans le cadre d'un partenariat sur les évènements culturels pour l'année 2023**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical	
POUR	26 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

3. Ecole de musique : Convention type prêt de matériel – Présentation Patricia MAUSSION

Madame Patricia MAUSSION, Présidente, expose aux membres du Comité Syndical que depuis de nombreuses années, l'école de musique met à disposition des collectivités et associations du matériel de l'école de musique.

Il convient d'encadrer cette pratique au moyen d'une convention de mise à disposition (convention jointe à la convocation).

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la convention type prêt de matériel de l'Ecole de musique,**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical	
POUR	26 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

4. Finances – Présentation Patricia MAUSSION

a. Flux entre le budget principal et les budgets annexes

Madame Patricia MAUSSION, Présidente, expose que par délibération du 15 décembre 2010, le comité syndical a décidé de créer le budget annexe Office de tourisme, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Par délibération du 19 février 2014, le comité syndical a décidé de créer le budget annexe Mine bleue, à compter du 1^{er} janvier 2014.

Afin de diviser par trois le nombre de déclarations mensuelles aux organismes sociaux, les rémunérations des agents de l'Office de tourisme et de la Mine bleue sont budgétées et payées sur le budget principal du PETR du Segréen au chapitre 012 « charges de personnel ».

Les services Office de tourisme et Mine bleue bénéficient également des mises à disposition de copieurs, machine à affranchir, assurances, prestations informatiques diverses (serveur virtuel, infogérance, antivirus...)

Chaque fin de semestre, les 2 budgets annexes remboursent au réel les rémunérations et autres charges avancées par le budget principal.

Le remboursement des rémunérations est prévu dans les budgets annexes au chapitre 012 « charges de personnel », compte 6215 « personnel affecté par la collectivité de compte 70841 « mise à disposition de personnel facturé aux budgets annexes ».

Le remboursement des autres charges est prévu dans les budgets annexes au chapitre 011 « charges à caractère général » et en recette dans le budget principal au chapitre 70 « produits des services, compte 70872 « remboursements de frais par les budgets annexes ».

Il est proposé au Comité syndical :

- **De confirmer que le budget principal rémunère directement les agents de l'Office de tourisme et de la Mine bleue, ainsi que les charges annexes**
- **D'APPROUVER la règle de remboursement par les budgets annexes Office de tourisme et Mine bleue, de la mise à disposition de personnel et des autres charges payées par le budget principal**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical	
POUR	26 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

b. Transformation de la régie de recette de l'Office de tourisme, en régie d'avance et de recette

Madame la Présidente, indique que l'Office de tourisme dispose d'une régie de recettes depuis le 13 avril 2011.

Il est souhaité de transformer cette régie en régie d'avance et de recette pour faciliter la gestion du service.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la transformation de la régie de recette de l'Office de tourisme en régie d'avance et de recette.**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical	
POUR	26 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTION	0 voix

c. Débat d'Orientation budgétaire 2023 (DOB)

Madame la Présidente présente le rapport du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023 (document joint à la convocation).

Cette présentation est suivie d'un débat au sein du Comité Syndical.

- Au sujet de la participation complémentaire d'ABC pour la Mine Bleue :

Monsieur Nicolas CHERE estime qu'il n'est pas logique que l'accord de participation complémentaire d'ABC perdure dans le temps. Lors de sa mise en œuvre, cette participation devait aider à relancer le site sur le territoire, mais maintenant, le site fonctionne bien et il n'y a plus vraiment de raison à ce que cet accord soit encore d'actualité. Il précise que la Mine Bleue est sur le territoire de tout l'Anjou Bleu et pas seulement sur Segré-en-Anjou-Bleu.

Monsieur Gilles GRIMAUD prend la parole pour indiquer que tout est révisable. Il précise qu'à l'époque le maintien de la Mine Bleue était un dossier sensible et que cet accord politique a permis de faire passer ce dossier à l'unanimité.

Madame Geneviève COQUEREAU relève que la contribution au Mondial du Lion est une subvention.

Madame Patricia MAUSSION répond que cet évènement est ponctuel contrairement à la Mine Bleue qui est présente toute l'année.

Madame Rachel SANTENAC précise que la CCVHA finance également la Mine Bleue. Le PETR n'a pas lieu d'exister si chacun ne finance que sur son territoire.

Madame Patricia MAUSSION clôt la discussion en précisant qu'il faudra revoir ce sujet lors d'une prochaine réunion.

- Au sujet de l'évolution des charges de personnel :

Madame Geneviève COQUEREAU demande si dans le taux d'exécution des dépenses sont comprises les charges de personnel des budgets annexes.

Madame Laetitia FERRON indique qu'effectivement les charges de personnel des budgets annexes sont incluses dans le taux d'exécution des dépenses.

- Au sujet du reversement de la taxe de séjour :

Madame Geneviève COQUEREAU s'interroge sur la possibilité de demander une avance aux hébergeurs à la fin du 1^{er} semestre représentant la moitié de la somme collectée en N-1.

5. Compte rendu des décisions de la Présidente – Présentation Patricia MAUSSION

Madame la Présidente rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu de la délégation donnée par le Comité syndical :

N°	Date	Objet
23 – 07	20/01/2023	Renforcement de l'équipe Mine bleue : recrutement de Mme Camille BOISRAMÉ du 23/02 au 13/11/2023

23 – 08	30/01/2023	CLIC – accueil d'une stagiaire du 06/02 au 05/05/2023 pour un stage d'implication en accompagnement social
23 – 09	01/02/2023	Ecole de musique : avenant n°1 au CDD d'Oriane RIBALET à compter du 27/02/2023
23 – 10	01/02/2023	Ecole de musique : avenant n°1 au CDD de Jérémie LYONNE à compter du 27/02/2023
23 - 11	07/02/2023	La Mine bleue – Prolongation du CDD de Camille Boisramé jusqu'au 27/11/2023
23 – 12	07/02/2023	Renforcement de l'équipe Mine bleue : recrutement de M. Adrien BREHAULT du 13/03 au 13/11/2023

6. Questions diverses

Monsieur Nicolas CHERE demande aux membres du Comité syndical si les écoles qui sollicitaient la piscine de Candé seraient intéressées pour venir à celle de Segré. Il faudra se manifester auprès de lui ou ses services afin que Segré en Anjou Bleu s'organise en conséquence.

Madame Marie-Ange FOUCHEREAU demande si cette proposition est réservée uniquement aux communes d'Anjou Bleu Communauté.

Monsieur Nicolas CHERE répond que non, cela est ouvert à tous.

Le secrétaire de séance,
Daniel BROSSIER



